

Programme de la Formation

CONCEPTION DE LA FONTAINERIE ET DES BASSINS NATURELS - nouvelles approches durables

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Module : Fontainerie et bassins naturels
Modalité pédagogique : Présentiel
Date(s) : jeudi 29 septembre 2022 au vendredi 30 septembre 2022
Lieu : MAJ - 308 Avn Thiers 33100 Bordeaux
Ouverture de la plateforme de formation : 24 septembre 2022
Fermeture de la plateforme de formation : 20 octobre 2022
Étapes à valider : 1
Date de l'évaluation finale : 30 septembre 2022

CONTEXTE GÉNÉRAL

L'approche conceptuelle des fontaines et des bassins ainsi que les méthodes de traitement sont devenues trop archaïques et souffrent d'un manque de connaissances des paramètres essentiels quant au maintien de la qualité de l'eau et la pérennité des ouvrages de fontainerie. Il existe cependant de nouveaux moyens pour permettre à ce type d'ouvrage de durer dans le temps, de maximiser les effets souhaités, de répondre aux contraintes liées à la présence du public, aux dépenses énergétiques, et à l'entrée dans la nouvelle ère du traitement sain et durable.

Nous vous proposons de vous initier au monde de la fontainerie et au traitement biologique et bio-chimique, tous deux, solutions alternatives aux chlore. En effet, de nouvelles techniques intéressantes, intégrant des processus de bio-dégradation avec ou sans plantes, ont aujourd'hui prouvé leur efficacité.

OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

Acquérir une approche durable de la conception de la fontainerie et des bassins naturels

PRISE EN CHARGE

Pour vous inscrire, il vous suffit de vous connecter sur [votre espace MAJ](#).
- Vous avez déjà apprécié une formation MAJ, il vous suffit de demander la réinitialisation de votre mot de passe -> se connecter
- Vous n'avez jamais suivi de formation à MAJ, créez un compte entreprise.
- Vous êtes demandeur d'emploi, vous pouvez bénéficier de prise en charge -> créez un compte individuel.

Toutes nos formations peuvent bénéficier de prise en charge, aussi, dès réception de la convention par mail et le plus tôt possible avant le début de la formation, nous vous invitons à déposer votre demande de prise en charge auprès de l'organisme dont vous dépendez.

SALARIÉ(E) : vous êtes salarié(e) d'une entreprise de MOE ou de toute agence libérale, vous dépendez de l'[OPCO EP \(ancien Actalians\)](#). La prise en charge peut s'effectuer dans le cadre du plan de développement des compétences validé par votre employeur.
- le logo label branche architecture est en haut à droite de ce document, cela indique qu'il s'agit d'une formation labellisée par la Branche Architecture susceptible de bénéficier d'une prise en charge en thème prioritaire
- le logo ACTALIANS BIM est en haut à droite de ce document, c'est une action de formation référencée dans le cadre du projet BIM susceptible de bénéficier d'une prise en charge spécifique BIM.

LIBÉRAL(E), vous êtes travailleur indépendant ou professionnel libéral, vous dépendez du [FIF PL](#). Vous devez à minima justifier d'une année complète de cotisations URSSAF pour prétendre à une prise en charge.
Le logo "Action collective" est apposé en haut à droite de ce document : ne faites pas l'avance des fonds, ne déposez pas de demande préalable de prises en charge, nous nous en occupons.

DEMANDEUR D'EMPLOI : Pôle emploi peut attribuer une Aide Individuelle à la Formation (AIF) pour contribuer au financement des frais pédagogiques. Le choix de la formation doit constituer une étape déterminante avant la reprise d'emploi et sa pertinence être validée par le conseiller Pôle emploi. La demande d'aide doit être déposée au plus tard quinze jours calendaires avant le début de la formation.

Et dès lors que vous êtes dirigeant d'agence, depuis 2005, vous avez droit à un crédit d'impôt pour dépenses de formation. Vous pouvez télécharger le formulaire Cerfa n°12635*04 sur le [site du gouvernement](#). La déclaration doit être jointe à la déclaration annuelle de résultat déposée par l'entreprise.

Et surtout n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations : 05.57.14.06.97.

RÉFÉRENT HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez des renseignements ou conseils sur votre projet de formation, contactez notre référent :
BARUSSAUD Marie - 05.57.14.06.97 - formation@maj-na.fr

PUBLIC CIBLE

Paysagistes concepteurs, Maîtres d'ouvrages, Bureaux d'Etudes Techniques, Entreprises

PRÉREQUIS

Aucun prérequis, il suffit d'avoir de la motivation et un intérêt pour le sujet.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Avant la session, un questionnaire de positionnement préformation est proposé aux participants afin de permettre au formateur d'affiner sa présentation. Il sera complété dès l'ouverture par un tour de table de présentation.

Plusieurs évaluations ponctueront la formation, sous forme de quiz, d'exercice, de jeux de rôle ou d'échanges oraux.

Le dernier jour, un bilan oral permettra d'évoquer ensemble les points d'acquisition de ces journées et il sera complété par un questionnaire qualité transmis par mail.

Une attestation de formation avec autoévaluation sera ensuite transmise sur l'adresse personnelle du participant.

MODALITÉS DE SANCTION

Établissement d'une attestation de stage

Module
Fontainerie et bassins naturels
2 jours soit 14 heures de formation

Modalité d'apprentissages : Présentiel

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Modalité Pédagogique : Présentiel

Date(s) : jeudi 29 septembre 2022 au vendredi 30 septembre 2022, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Lieu : MAJ - 308 Avn Thiers 33100 Bordeaux

Ouverture de la plateforme de formation : 24 septembre 2022

Fermeture de la plateforme de formation : 20 octobre 2022

Étapes à valider : 1

Date de l'évaluation finale : 30 septembre 2022

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- s'initier au monde complexe de la fontainerie ;
- acquérir des connaissances sur le traitement de l'eau biologique et biochimique ;
- mettre en pratique les connaissances acquises dans les différentes applications en milieux urbain et naturel

FORMATEUR(S)

CAZENAVE Franck - BE FC Urban Designe - ancien chef de service groupe Eiffage

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Franck Cazenave, ancien chef de service au sein du groupe Eiffage, et gérant du bureau d'étude FC Urban Designer depuis 2008, est à l'initiative d'un nouveau protocole de traitement biologique des fontaines publiques urbaines, sans plantes. Il a piloté un groupe de recherche associant la ville de Paris, l'EIVP, Veolia RetD, et la société Aquatic Sciences pour prouver l'efficacité de ce type de traitement sans chimie tout en préservant la nature de l'eau. Il développe également des techniques liées à la physique quantique. Il est également régulièrement formateur au centre de Chaumont sur Loire et à la mairie de Paris.

Cette formation est basée sur l'analyse des pratiques professionnelles, les études de cas pratiques et des visites sur site.

Un guide stagiaire reprenant les points clés favorisera la prise de note et un support pédagogique sera transmis aux participants à l'issue de la session en format dématérialisé.

Le programme ci-dessous est fourni à titre indicatif. Dans une optique d'adaptation au public, il pourra être plus ou moins largement modifié selon les attentes.

PROGRAMME

Journée 1 matin

- Notions d'hydraulique et paramètres fondamentaux
- Réglementations hydro-électriques ; contraintes et règles de l'art ; nos obligations
- Les variétés de fontaines et les effets d'eau / Avantages et inconvénients
- Un projet expertisé : Plans de principe, schémas, synoptiques, explications
- Le traitement de l'eau standard
- Fiches techniques, Abaques, formules ... : savoir les lire et les interpréter

Journée 1 après midi

- Les bassins aquatiques
- Les fontaines et bassins en images
- Sortie pour la visite de la fontaine de la Promenade Sainte Catherine
- Café Bilan de clôture de première journée

Journée 2 matin

- Conception et montage d'un projet de fontaine nouvelle génération
- Conception et montage d'un projet de bassin nouvelle génération
- Initiation aux traitements bio-chimiques et biologiques
- Introduction à la biodynamie et à la physique quantique

Journée 2 après midi

- Détections d'anomalies, vandalisme, pédagogie, les EPI
- Vidéos et photos de projets récents
- Sortie pour la visite des fontaines des Girondins et Trois Grâces
- Café Bilan de clôture de deuxième journée